

La lettre de PERSAC

47

RECTO

- Le mot de Régis SIROT.
- Compte rendu succinct de la séance du conseil municipal du 25.03.2025.

VERSO

- Commémoration, chasse aux oeufs.
- Compte rendu succinct de la séance extraordinaire du conseil municipal du 7.04.2025.
- Dates à retenir.

Mars 2025

Chers Administrés persacois, Chers Amis,

Pour quelques heures encore, je suis votre maire. En ce 31 mars Monsieur le Préfet a accepté ma démission, je resterai toutefois conseiller municipal. Cette décision a été prise en septembre dernier lorsqu'un membre de la municipalité m'a donné son accord pour reprendre le flambeau sous six mois. Dès lors de concert avec plusieurs membres de l'équipe, nous avons préparé l'échéance d'aujourd'hui.

Durant l'été dernier, j'ai accueilli ma fille qui, après avoir vécu aux Etats-Unis durant sept ans a mis le cap sur Turin où son mari était muté. Courant septembre, j'ai assisté au mariage de mon petit-fils aîné, et là, le maire de la commune m'a invité à officier avec lui ; posté ainsi devant toute ma famille, j'ai pris conscience du long temps passé et de celui plus bref à venir...

Par ailleurs, Persac est à l'aube de travaux conséquents pour l'ancienne poste et l'ébauche du futur centre médical communal ce qui demande de disposer d'une énergie que je n'ai plus. Je fais toute confiance aux générations qui suivent la mienne pour réussir ce challenge dans un esprit d'ouverture auquel je tiens profondément. La vie c'est la pluralité !

C'est en homme heureux, et encore en bonne santé, que je vous remercie de m'avoir fait découvrir la vie de maire, enrichissante et passionnante, pour laquelle j'ai donné le meilleur de moi-même sans compter.

Au plaisir de tous vous revoir.

Régis SIROT

Le conseil municipal du lundi 25 mars 2025 a décidé :

- à l'unanimité de voter les taux de fiscalité directe locale 2025 comme suit

Taxes	Taux Votés
Habitation (résidence secondaire)	8,28%
Foncière (Bâti)	26,27%
Foncière (Non Bâti)	20,52%

- à l'unanimité de voter le budget principal de la Commune pour l'exercice 2025
- à l'unanimité de voter le budget du Centre d'Accueil pour l'exercice 2025
- à l'unanimité de voter le budget de la Résidence des 4 Vents pour l'exercice 2025

Désignation	Fonctionnement	Investissement
Commune	1 205 825,00	665 680,00
Centre d'Accueil	269 218,00	1 160 536,00
Résidence des 4 Vents	164 174,19	125 553,87
TOTAL	1 639 217,19	1 951 769,87

- à l'unanimité d'autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) pour l'exercice 2025

- à l'unanimité d'autoriser le maire à verser la somme de 67 895 €, au SIVOS, Cette contribution est calculée selon le nombre d'élèves habitant la commune € (150.000 € / 95 élèves au total x 43 élèves de Persac).

- à l'unanimité d'attribuer une aide financière de 1 000 € à la Coopérative Scolaire pour l'achat de fournitures.

- à l'unanimité d'attribuer une aide financière de 1 809 € à l'Association des Parents d'Elèves pour 43 élèves sur 95, afin d'aider à financer le projet « conte » organisé par les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

- à l'unanimité de solliciter la redevance de 241 € à SRD pour l'occupation du domaine public au titre de l'année 2025.

- à l'unanimité, de fixer le prix du loyer mensuel du cabinet médical situé au rez-de-jardin du pavillon « 11 Rue de la Croix Génie », à 200 €. Le présent bail est conclu pour une durée de 6 années et prendra effet le 16 avril 2025 pour se terminer le 15 avril 2031.

La lettre de PERSAC



Commémoration de la Victoire 1945

- 11 h 00 Dépôt de gerbes au monument aux morts.
- Défilé à la stèle des martyrs de la résistance et au cimetière.
- Vin d'honneur à la salle des fêtes offert par la municipalité.
- Suivi du banquet à la salle des fêtes de Persac organisé par l'amical « Les Anciens d'Algérie ».

Chasse aux oeufs

L'aventure des œufs perdus

en Sud Vienne Poitou

Du 5 avril au 4 mai 2025

Partez à la recherche des œufs cachés
Scannez le QR code sur chacun d'eux
Validez votre découverte pour poursuivre l'aventure !
De nombreux lots sont à gagner
Retrouver le premier indice sur nos réseaux sociaux



Office de Tourisme Sud Vienne Poitou
Téléphone : 05 49 91 81 96
accueil@tourismesudviennepoitou.com
@tourismesudviennepoitou

Le conseil municipal extraordinaire du lundi 7 avril 2025 a décidé

■ Monsieur Marc BOUQUET, seul candidat déclaré, ayant obtenu la majorité absolue par 13 voix pour 14 votants, a été proclamé maire par scrutin secret à la majorité des suffrages.

■ à l'unanimité des membres présents de créer 4 postes d'adjoints au maire.

■ à la majorité absolue des suffrages d'élire les 4 adjoints :

Monsieur Serge BEGOIN ayant obtenu la majorité absolue par 11 voix, a été proclamé premier adjoint au maire.

Monsieur Sylvain GILORY ayant obtenu la majorité absolue par 8 voix, a été proclamé deuxième adjoint au maire.

Madame Audrey TULEAU ayant obtenu la majorité absolue par 13 voix, a été proclamé troisième adjoint au maire.

Monsieur Vincent SUAUDEAU ayant obtenu la majorité absolue par 8 voix, a été proclamé quatrième adjoint au maire.

■ à la majorité, par 13 pour, 1 abstention d'appliquer les Indemnités de fonction du maire et des adjoints comme suit :

Maire	BOUQUET	Marc	21 % de l'indice 1027
1 ^{er} adjoint	BEGOIN	Serge	20,56 % de l'indice 1027
2 ^{ème} adjoint	GILORY	Sylvain	20,56 % de l'indice 1027
3 ^{ème} adjoint	TULEAU	Audrey	6 % de l'indice 1027
4 ^{ème} adjoint	SUAUDEAU	Vincent	6 % de l'indice 1027

■ à l'unanimité de poursuivre les délégations du conseil municipal au maire dans les mêmes conditions que le mandat précédent.

■ à l'unanimité de désigner Marc BOUQUET, Maire et Serge BEGOIN, 1er Adjoint pour siéger à la Communauté de Communes Vienne et Gartempe en tant que conseillers communautaires.

■ à l'unanimité de désigner les commissaires des commissions communales des impôts directs comme suit

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
GARCIA Eric	NUSSBAUMER Eliane
DUVERGER Nathalie	GILORY Sylvain
COIFFARD Jean-Luc	BEGOIN Serge
VIOT Fabrice	BELLONCLE Cédric
PAPIN Agnes	DELASSUS Gontrand
LAURENTIE François	SUAUDEAU Vincent

■ à l'unanimité, de fixer à huit le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS

■ à l'unanimité d'élire Angéline CERISIER, Mickaël GUERRAUD, Vincent SUAUDEAU et Guy DEGREEF pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS de la commune de Persac.

DATES à RETENIR



Conseil municipal

- vous pouvez envoyer vos questions par l'intermédiaire du site "persac.fr"



Commémoration de la victoire 1945

- Place de l'église à partir de 11h00



Fête des voisins

- Place de l'église à 18h00



Mairie de PERSAC, 3 Grand' rue - 86 320 PERSAC



contact@persac.fr - persac.fr



05.49.48.47.15